

CONSEIL D'ADMINISTRATION

E. BAUDOUX (Liège, CHU)
J.O. BAY (Clermont-Ferrand, CHU)
Y. BEGUIN (Liège, CHU)
Y. CHALANDON (Genève, HUG)
F. COLLEDANI (Paris, Saint Louis)
E. DAGUINDAU (Besançon, CHU)
J.H. DALLE (Paris, Robert Debré)
R. DEVILLIER (Marseille, IPC)
E. FORCADE (Bordeaux, CHU)
T. GUILLAUME (Nantes, CHU)
A. HUYNH (Toulouse, IUCT Oncopole)
H. LABUSSIÈRE-WALLET (Lyon, CHLS)
S. NGUYEN (Paris, La Pitié)
M. PEREIRA MARTINS (Liège, CHU)
A.P. PICKAERT (Paris)
C. POCHON (Nancy, CHU)
M. ROBIN (Paris, Saint Louis)
P. TURLURE (Limoges, CHU)
A. WALLART (Lille, CHRU)

Recommandations de la SFGM-TC **Stratégie de vaccination pour les patients recevant une allogreffe de cellules souches hématopoïétiques**

Dans le contexte de la pandémie actuelle, et sur la même ligne que les recommandations émises par la HAS au 23 décembre 2020¹, la SFGM-TC souhaite faire part des recommandations vaccinales contre le SARS-CoV2 des patients allogreffés. Ces recommandations sont conformes aux recommandations de l'EBMT². Les patients greffés ou avec hémopathie maligne sont prioritaires d'après les recommandations de l'HAS.

Au 7 janvier 2021, seul le vaccin COMIRNATY (BNT162b2) à ARNm Covid-19 (Pfizer) est disponible en France mais les consignes s'appliqueront aux autres vaccins développés ultérieurement et montrant une même efficacité sans autres effets secondaires, dont le vaccin MODERNA arrivant très prochainement. Le COMIRNATY a obtenu une AMM conditionnelle le 21 décembre dans l'indication « immunisation active pour prévenir la Covid-19 due au virus SARS-CoV2, chez les personnes âgées de 16 ans et plus ». Au 7 janvier 2021, il s'agit donc du seul vaccin disponible et utilisable immédiatement dans cette population à haut risque en France.

1) Critères généraux d'exclusion à la vaccination

- antécédent de réaction anaphylactique
- infection à Covid-19 de moins de 3 mois
- âge < 16 ans

2) Pour les patients ayant reçu une allogreffe de cellules souches hématopoïétiques (CSH)

Critères d'exclusion de la vaccination :

- les patients à moins de 3 mois de leur allogreffe de CSH
- les patients ayant une GVHD aiguë ou GVHD chronique non contrôlée

Critères de vaccination prioritaire (immédiate) :

- les patients à plus de 3 mois de leur allogreffe de CSH et à moins de 3 ans de leur allogreffe
- les patients à plus de 3 ans de leur greffe et :
 - recevant encore des immunosuppresseurs par voie générale
 - ou âgés de plus de 50 ans
 - ou avec comorbidités*

Critère de vaccination mais non prioritaire :

Patients à plus de 3 ans de l'allogreffe ne répondant pas aux critères de vaccination prioritaire

3) Critères de vaccination prioritaire de l'entourage

Les personnes habitant au domicile du patient devront être vaccinées en priorité si le patient a un déficit immunitaire le rendant inéligible à la vaccination ou faisant craindre une mauvaise réponse à la vaccination

4) Tests sérologiques

En cas d'antécédents compatibles avec la COVID-19, une sérologie pourra être pratiquée et la vaccination ne sera pas prioritaire pour les patients séropositifs. Il est recommandé d'attendre 3 mois après une infection avant d'envisager une vaccination. En cas de déficit immunitaire et selon l'appréciation du médecin référent, la réponse vaccinale peut être vérifiée un mois après la 2^e injection de vaccin.

*

- l'obésité (IMC > 30), particulièrement chez les plus jeunes,
- la bronchopathie chronique obstructive et l'insuffisance respiratoire,
- l'hypertension artérielle compliquée,
- l'insuffisance cardiaque,
- le diabète (de type 1 et de type 2),
- l'insuffisance rénale chronique,

Références

1. HAS • Stratégie de vaccination contre la Covid-19 • décembre 2020
2. COVID-19 vaccines. Version 2.0 December 21, 2020